



LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU
Communiqué de Presse

Paris le 13/04/2017

**DECISION DE LA COMMISSION JURIDIQUE ET DE
DISCIPLINE DE LA LNB**

Réunie le 12 avril 2017, la Commission Juridique et de Discipline de la LNB a rendu les décisions suivantes :

Affaire 52 : Jean-Denys CHOLET (Entraîneur de l'Elan Chalon/Saône)

Comportement antisportif (attitude agressive à l'encontre du corps arbitral) lors de la rencontre CHALON SUR SAONE / MONACO du 5 mars 2017

- *1 match de suspension avec sursis, ainsi qu'une action d'intérêt général*